

RÈGLEMENT TITRES INDIVIDUELS DE NORMANDIE

SAISON 2023/2024

Article 1 : Dispositions générales :

Cette compétition régionale permet de décerner le titre de champion de Normandie dans les catégories benjamins, benjamines, minimes filles, minimes garçons, cadets, cadettes, juniors filles, juniors garçons, élites Dames et élites Messieurs.

Les vainqueur(e)s se verront qualifié(e)s directement pour les championnats de France individuels, **pour les catégories jeunes.**

Article 2 : Conditions de participation :

Les titres individuels de Normandie sont réservés aux joueurs et joueuses de nationalité française, licenciés « compétition » et entrant dans les catégories d'âge fixés par la FTTT.

Article 3 : Déroulement de l'épreuve :

Dans toutes les catégories, les parties se déroulent au meilleur des cinq manches.

Article 4 : Qualifications des joueurs à cette épreuve :

Catégories – de 9 ans Garçons et catégories Filles – de 9 ans -de 11ans, -de 13 ans, -de 15 ans et – 19 ans :

➤ **12 joueurs (joueuses) sont qualifié(e)s :**

- ✓ 7 joueurs (joueuses) de la manière suivante : 1 joueur (joueuse) sélectionné(e) par chaque comité départemental (Finale Départementale) + 2 joueurs (joueuses) par le CTS.
- ✓ complétés à partir du classement aux points du Critérium Fédéral après les 3 tours régionaux ou nationaux. Si plusieurs joueurs (joueuses) sont ex-æquo, la priorité est donnée au plus jeune.

Catégories Garçons – de 11 ans, - de 13 ans, - de 15 ans et – de 19 ans :

➤ **16 joueurs sont qualifiés :**

- ✓ 7 joueurs de la manière suivante : 1 joueur sélectionné par chaque comité départemental (Finale Départementale) + 2 joueurs par le CTS.
- ✓ complétés à partir du classement aux points du Critérium Fédéral après les 3 tours régionaux ou nationaux. Si plusieurs joueurs sont ex-æquo, la priorité est donnée au joueur le plus jeune.

Catégories Elite, Garçons et Filles :

➤ **16 joueuses et 16 joueurs sont qualifiés:**

- ✓ Inscriptions par mail (lnnt@orange.fr), ouvertes aux Juniors et Seniors de la région pour la catégorie Elite jusqu'au **mercredi 07 Février 2024 à midi.**
- ✓ A l'issue des inscriptions, les 16 meilleures joueuses et les 16 meilleurs joueurs aux points mensuels du mois précédent seront convoqués.

Les joueurs et joueuses retenus en Elite seront avisés personnellement par mail le **vendredi 16 Février 2024.**

La liste sera mise en ligne sur le site de la Ligue ce même jour.

Les tableaux Elite pourront être supprimés si le nombre de participants est inférieur à 12.

Article 5 : Déroulement sportif :

Pour tous les tableaux, la mise en place des poules se fera sur la base des classements mensuels des joueurs, du mois précédent.

➤ Tableaux à 12 joueurs (joueuses) :

Les 12 joueurs (joueuses) sont répartis dans 4 poules de 3.

Ils sont placés dans ces poules par ordre de points mensuels classement décroissant en limitant au maximum le nombre de joueurs d'un même club – (cf article I-302 des règlements fédéraux). Tous les joueurs (joueuses) sont qualifiés pour le tableau final à élimination directe.

Les joueurs sont ensuite placés de la manière suivante dans le tableau :

- le 1er de la poule 1 en position 1
- le 1er de la poule 2 en position 16
- les 1ers des poules 3 et 4 en position 8 et 9 par tirage au sort
- les 2èmes de poules dans le ½ tableau opposé de leurs 1ers respectifs
- les 3èmes de poules dans le même ½ tableau que leur 2ème de poule mais dans le ¼ opposé au 1^{er} de poule.

➤ Tableaux à 16 joueurs (joueuses) :

Les 16 joueurs sont répartis dans 4 poules de 4.

Ils sont placés dans ces poules par ordre de points mensuels classement décroissant en limitant au maximum le nombre de joueurs d'un même club – (cf article I-302 des règlements fédéraux). Les 2 premiers de chaque poule sont qualifiés pour le tableau final à élimination directe.

Les joueurs sont placés de la manière suivante dans le tableau :

- le 1er de la poule 1 en position 1
- le 1er de la poule 2 en position 16
- les 1ers des poules 3 et 4 en position 8 et 9 par tirage au sort
- les 2èmes de poules dans le ½ tableau opposé de leurs 1ers respectifs
- les 3èmes de poules dans le même ½ tableau que leur 2ème de poule mais dans le ¼ opposé au 1^{er} de poule.

Les places 3-4 seront disputées pour chaque catégorie.

LES FORMULES POURRONT ÊTRE REVUES EN FONCTION DU NOMBRE DE PARTICIPANTS POUR CHAQUE TABLEAU !!

Article 6 : Arbitrage :

Chaque club ayant un ou plusieurs joueurs(ses) participant aux Titres Individuels de Normandie, devront fournir un arbitre officiel (AC-AR-AN), pour l'arbitrage de la compétition.

Article 7 : Récompenses :

Les 3 premiers de chaque catégorie seront récompensés.

Un classement des clubs est établi suite aux résultats individuels des joueurs et joueuses.

Il sera réalisé suivant le barème ci-dessous :

Vainqueur : 4 points

Finaliste : 3 points

Places 3 et 4 : 2 points

Places 5 à 8 : 1 point

En cas d'égalité de points entre les clubs, il y a avantage à celui ayant remporté le maximum de tableaux. Et si, il y a toujours égalité, avantage est donné à celui qui a le plus de joueurs participant à cette épreuve.

Une dotation en matériel (marque VICTAS) est attribuée de la manière suivante :

1^{er} club : 450 €

2^{ème} club : 350 €

3^{ème} club : 250 €

Article 8 : Qualification aux championnats de France Jeunes :

Comme indiqué sur la circulaire de sélection aux Championnats de France jeunes pour la Normandie, les vainqueurs de chacune des catégories jeunes seront qualifiés pour les championnats de France de la catégorie remportée.

Si le/la vainqueur est qualifié(e) par un autre biais, la place qualificative ira au finaliste. Si ce(tte) même finaliste est également qualifié(e) par un autre biais, la place qualificative ira au troisième et le même raisonnement sera mis en place jusqu'au quatrième.

Dans le cas où, cette place qualificative resterait inoccupée avec les modalités indiquées ci-dessus, alors cette place serait attribuée par l'Equipe Technique Régionale.

Titres individuels de Normandie, le 18/02/2024